

**BANQUE DE GESTION EDMOND DE ROTHSCHILD - MONACO**

au capital de 12.000.000 euros

Siège social : 2, avenue de Monte-Carlo - MC 98000 Monaco

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2009**

(en euros)

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/09</b>	<b>31/12/08</b>
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.....	13 927 557,51	19 019 452,99
Créances sur les Etablissements de Crédit.....	495 497 749,69	556 353 955,97
Opérations avec la clientèle.....	97 473 519,79	107 635 336,21
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	-	14 364 467,46
Participations et autres titres détenus à LT.....	-	-
Parts dans les entreprises liées.....	456 247,40	456 466,91
Autres immobilisations financières.....	85 926,00	85 926,00
Immobilisations incorporelles.....	7 025 440,36	7 091 240,03
Immobilisations corporelles.....	1 910 763,78	1 755 560,24
Autres Actifs.....	5 277 541,90	2 642 619,81
Comptes de régularisation.....	1 559 784,44	2 617 782,63
<b>TOTAL DE L'ACTIF.....</b>	<b>623 214 530,87</b>	<b>712 022 808,25</b>
<b>PASSIF</b>	<b>31/12/09</b>	<b>31/12/08</b>
Dettes envers les Etablissements de Crédit.....	85 333 623,53	92 862 699,70
Opérations avec la clientèle.....	468 606 872,85	540 787 402,76
Autres Passifs.....	15 292 920,20	24 744 292,34
Comptes de régularisation.....	8 108 882,89	9 444 244,59
Provisions pour risques et charges.....	4 634 996,68	4 755 218,68
Capitaux propres hors FRBG.....	41 237 234,72	39 428 950,18
Capital souscrit.....	12 000 000,00	12 000 000,00
Réserves.....	23 900 000,00	20 400 000,00
Report à nouveau.....	528 950,18	582 460,95
Résultat de l'exercice.....	4 808 284,54	6 446 489,23
<b>TOTAL DU PASSIF.....</b>	<b>623 214 530,87</b>	<b>712 022 808,25</b>

**HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2009**

(en euros)

<b>ENGAGEMENTS RECUS</b> .....		
Engagements de financement.....		
Engagements de garantie.....	110 292,00	263 292,00
Engagements sur titres.....		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b> .....		
Engagements de financement.....	45 640 399,00	38 594 718,00
Engagements de garantie.....	7 612 127,00	11 622 064,00
Engagements sur titres.....		

**COMPTE DE RESULTAT 31 DECEMBRE 2009**

(en euros)

	<b>31/12/09</b>	<b>31/12/08</b>
Intérêts et produits assimilés .....	8 093 629,87	41 583 936,70
Intérêts et charges assimilées .....	(3 850 479,43)	(32 590 829,63)
Revenus des titres à revenu variable.....	8 404,08	5 155,15
Commissions (produits).....	16 594 537,72	19 224 147,15
Commissions (charges).....	(1 226 464,87)	(1 486 144,06)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation .....	9 814 291,84	8 541 200,12
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés ....	6 191,14	193 171,33
Autres produits d'exploitation bancaire.....	1 638 368,86	1 291 990,38
Autres charges d'exploitation bancaire.....	(2 952 867,11)	(3 326 659,95)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b> .....	<b>28 125 612,10</b>	<b>33 435 967,19</b>
Charges générales d'exploitation .....	(20 086 774,09)	(20 430 696,15)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immo. incorp. et corp. ....	(744 834,80)	(608 669,98)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b> .....	<b>7 294 003,21</b>	<b>12 396 601,06</b>
Coût du risque .....	159 521,00	(1 700 830,29)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b> .....	<b>7 453 524,21</b>	<b>10 695 770,77</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	0,00	25 000,00
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b> .....	<b>7 453 524,21</b>	<b>10 720 770,77</b>
Résultat exceptionnel.....	(318 240,67)	(481 673,54)
Impôt sur les bénéfices.....	(2 326 999,00)	(3 792 608,00)
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées .....		
<b>RESULTAT NET</b> .....	<b>4 808 284,54</b>	<b>6 446 489,23</b>

---

---

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES 2009****1. PRINCIPES GENERAUX ET METHODES**

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées (cf. CRC 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002).

Conformément au règlement 97/02 du 21 février 1997 modifié, notre Banque est dotée d'un Contrôle Interne, dans les conditions prévues par ledit règlement.

**2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

L'activité unique de la Banque étant la gestion de portefeuille, son intervention sur les marchés financiers se fait essentiellement au titre d'intermédiaire. Elle ne traite pas d'instruments dérivés, sauf occasionnellement l'achat ou vente d'options couvertes pour le compte de la clientèle. Elle n'a pas de ce fait de risque de contrepartie sur produits dérivés.

**2.1. Conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions du règlement 89/01 modifié, les créances, les dettes, les engagements hors-bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en euros au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

**2.2. Participations et parts dans les entreprises liées**

Les titres de participation sont comptabilisés à leur cours historique.

**2.3. Immobilisations**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et en vertu des taux couramment admis.

**2.4. Instruments financiers**

Dans le cadre de son activité de gestion, la banque a été amenée à traiter des opérations d'options de change et sur valeurs mobilières pour le compte de sa clientèle. Il n'existait aucune position ouverte pour compte propre au 31 décembre 2009.

**2.5. Intérêts et Commissions**

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

**2.6. Engagements de retraite**

Les indemnités de départ à la retraite découlant de la Convention Collective Monégasque du Personnel des Banques ne sont pas couvertes par des contrats d'assurance. La provision totale s'élève à 195 K€ au 31 décembre 2009.

## **2.7. Fiscalité**

La banque a dégagé cette année encore un chiffre d'affaires sur Monaco inférieur à 75 %. Selon les dispositions fiscales monégasques, elle reste soumise au champ d'application de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, au taux de 33 1/3 %, soit 2'327 K€.

## **3. INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN**

### **3.1. Les créances et dettes**

Les créances et dettes, exprimées en milliers d'euros se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

#### **Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle**

Rubriques (milliers d'EUROS)	Durée <= 3 mois	3 mois < durée <= 1 an	1 an < durée <= 5 ans	durée > 5 ans
Créances sur les établissements de crédit	483 856	11 642		
Créances sur la clientèle	88 801	8 526	146	
Dettes envers les établissements de crédit	20 248	65 085		
Comptes créditeurs de la clientèle	457 560	11 046		

Les créances et dettes sur établissements de crédit comprennent des opérations avec les banques du Groupe Edmond de Rothschild et sont retracées dans le tableau suivant :

#### **Ventilation des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation**

Rubriques (milliers d'EUROS)	Total	Dont opérations se rapportant à des entreprises	
		Liées	ayant un lien de participation
Créances sur les établissements de crédit	495 498	32 886	2 847
Dettes envers les établissements de crédit	85 333	5 362	-

Le solde de l'actif correspond en grande partie au placement de l'excédent des ressources sur les emplois ; le risque de contrepartie fait l'objet d'une analyse régulière par le Conseil d'Administration de la Banque.

Les créances sur la clientèle sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

### **3.2. Tableau des filiales et Participations**

Filiales et Participations	Capital (en K€)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos (en K€)	Dividendes	Observations Date de création
Incentive Management SAM	150	100%	52		09/07/2002
Edmond de Rothschild Gestion Monaco SAM	150	100%	80		11/12/2008
Edmond de Rothschild Conseil et Courtage d'assurance SAM	150	100%	222		26/10/2005

**3.3. Les Immobilisations**

Les immobilisations, exprimées en milliers d'euros, s'analysent pour l'exercice 2009, selon le tableau ci-dessous :

TYPE D'IMMOBILISATION	Montant brut en début d'exercice 2009	Acquisitions 2009	Cessions 2009	Dotations aux Amortissements 2009	Amortissements Cumulés au 31.12.2009	Valeur résiduelle en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :						
- Frais d'établissement/Licence GIE CB	48	17	0	6	42	23
- Fonds commercial	7 235				457	6 778
- Logiciels	6 275	72	2	148	6 120	225
- Acomptes divers						
Sous-total	13 558	89	2	154	6 619	7 026
Immobilisations corporelles :						
- Agencements, installations et autres immo. corporelles	6 169	747	0	592	5 006	1 910
- Acomptes divers						
Sous-total	6 169	747	0	592	5 006	1 910
Total Immobilisations	19 727	836	2	746	11 625	8 936

L'ensemble de ces immobilisations est utilisé pour l'activité propre de la banque.

**3.4. Les Fonds Propres**

Les fonds propres de la banque sont, à l'issue de cet exercice et après intégration des résultats, de 41'237 K€.

Conformément à ses statuts et aux propositions d'affectation du résultat 2009 établies par le Conseil d'Administration, les réserves évoluent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Montants affectés au 31/12/2009	Affectation résultats 2009	Montants après affectation 2009
Réserve statutaire	1 200	-	1 200
Réserve facultative	22 700	2 000	24 700

**3.5. Les Provisions**

Elles sont constituées pour partie par une provision pour réclamations clients d'un montant de 1 120K€, par une provision pour risques liés à la gestion d'un montant de 3 290K€, dotée en 2009 pour 463K€ et par une provision pour litiges divers qui s'élève à 30 K€.

**3.6. Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2009 (en milliers d'euros)**

Postes	Montants		Total
	Euros	Devises	
<b>Actif</b>			
Créances sur les établissements de crédit	170	119	289
Créances sur la clientèle	107	64	171
<b>Total inclus dans les postes de l'actif</b>	<b>277</b>	<b>183</b>	<b>460</b>
<b>Passif</b>			
Dettes envers les établissements de crédit	50	14	64
Comptes créditeurs de la clientèle	79	48	127
<b>Total inclus dans les postes du passif</b>	<b>129</b>	<b>62</b>	<b>191</b>

**3.7. Comptes de régularisation et Divers**

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs (en milliers d'euros) :

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Résultats de change hors-bilan	221	
Charges constatées d'avance	310	
Produits divers à recevoir	870	
Charges à payer - personnel		6 137
Charges à payer - fournisseurs		428
Charges à payer - apporteurs		1 396
Divers	159	148
<b>Total Comptes de Régularisation</b>	<b>1 560</b>	<b>8 109</b>
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	1 608	7 741
Débiteurs divers	3 670	
Créditeurs divers		3 038
Dépôts de garanties reçus		4 513
Impôt à payer au FISC		0
<b>Total Autres</b>	<b>5 278</b>	<b>15 292</b>

**3.8. Contre-valeur en euros de l'actif et du passif en devises**

	Contre-valeur en K€
Total de l'Actif	242 477
Total du Passif	242 536

#### **4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS-BILAN**

##### **4.1. Contrats de Change non dénoués au 31.12.2009 (en milliers d'euros)**

Postes	A recevoir	A livrer
Euros achetés non reçus	74	
Devises achetées non reçues	171	
Euros vendus non livrés		75
Devises vendues non livrées		169
<b>Total opérations de change au comptant</b>	<b>245</b>	<b>244</b>
Euros à recevoir, devises à livrer	79 651	79 553
Devises à recevoir, euros à livrer	78 984	78 963
Devises à recevoir, devises à livrer	10 869	10 785
<b>Total opérations de change à terme</b>	<b>169 504</b>	<b>169 301</b>

Les opérations retracées ici ne révèlent pas de position significative pour compte propre de la banque.

##### **4.2. Opérations sur instruments de change conditionnels (en milliers d'euros)**

Achats de Calls .....	10 302
Ventes de Calls.....	10 302
Achats de Puts.....	5 972
Ventes de Puts .....	5 972

Pour ces opérations, la Banque n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire. L'ensemble des opérations est effectué de gré à gré.

#### **5. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT**

##### **5.1. Ventilation des Commissions pour l'exercice 2009 (en milliers d'euros)**

Rubriques	Charges	Produits
Opérations de change et d'échange	11	12
Opérations sur titres pour le compte de la clientèle	889	12 253
Autres prestations de services financiers	326	3 704
Autres opérations diverses de la clientèle		625
<b>Total commissions</b>	<b>1 226</b>	<b>16 594</b>

Les produits sont perçus de la clientèle. Concernant les commissions payées, elles représentent essentiellement les frais engagés pour le compte de la clientèle, auprès des différents intermédiaires financiers, établissements de crédit ou autres.

##### **5.2. Gains sur opérations des portefeuilles de négociation**

Ce poste traduit le résultat des opérations suivantes :

- opérations d'achat et de vente de titres effectués par la banque, essentiellement sur les marchés obligataires pour 8 764 K€.
- opérations de change pour 1 032 K€.
- Solde du bénéfice des opérations sur instruments de change conditionnels pour 18 K€.

### **5.3. Charges générales d'exploitation - Frais de personnel**

L'évolution des frais de personnel se traduit comme suit au cours de l'exercice 2009 (en milliers d'euros) :

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
- Salaires et traitements	12 034	12 947
- Charges de retraite	1 103	1 005
- Autres charges sociales	1 620	1 486
- Formation Professionnelle	93	91
<b>Total</b>	<b>14 850</b>	<b>15 529</b>

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été régularisée en fonction des effectifs et de leurs droits à congé au 31 décembre 2009. Le complément de provision correspondant a été porté en charge, en salaires et traitements, au Compte de Résultat.

### **5.4. Charges et produits exceptionnels**

Charges exceptionnelles	(383 K€)
Produits exceptionnels	65 K€
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(318 K€)</b>

## **6. AUTRES INFORMATIONS**

### **6.1. L'effectif de la banque était de 95 personnes au 31 décembre 2009.**

### **6.2. Rappel des résultats de la banque sur les 5 dernières années :**

	Résultat en milliers d'euros
2005	2 755
2006	5 502
2007	6 317
2008	6 446
2009	4 808

### **6.3. Ratios prudentiels**

#### **6.3.1. Nouveau Ratio Européen de solvabilité**

La banque calcule son ratio selon le dernier arrêté du 20 février 2007. La méthode choisie par notre établissement pour le calcul des exigences de Fonds Propres est la méthode standard.

Ce ratio permet de mesurer le rapport entre les fonds propres de la banque et l'ensemble des risques encourus par la banque, risques pondérés en fonction du risque de solvabilité des bénéficiaires, et doit être au moins égal à 8 %, limite largement respectée par notre établissement au 31 décembre 2009.

#### **6.3.2. Coefficient de liquidité**

Le coefficient de liquidité permet de suivre et de contrôler la faculté d'un établissement à rembourser notamment ses dépôts exigibles à très court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ratios ont été définis par le règlement CRB 88/01 modifié.

Ainsi, au 31 décembre 2009, la liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois était pour la banque de 220 %, le minimum requis étant de 100%.



### **6.3.3. Contrôle des grands risques**

L'objectif poursuivi par la réglementation bancaire est de diviser les risques de chaque établissement bancaire et de proportionner chacun d'eux à son assise financière afin d'être toujours en mesure de faire face à la défaillance d'une entreprise (cf. CRB 93/05 modifié). La Banque respecte l'ensemble des prescriptions.

### **6.3.4. Gestion des risques de taux**

La Banque a pour politique d'adosser systématiquement ses échéances actif / passif. Aucun risque de taux particulier n'est à signaler.

## **6.4. Réserves obligatoires**

Conformément au Règlement n° 2818/98 modifié de la BCE, la Banque constitue mensuellement les Réserves obligatoires.

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2009

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi vous nous avez confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2007, pour les exercices 2007, 2008 et 2009.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- le total du bilan s'établit à..... 623.214.530,87 €
- le compte de résultat fait apparaître  
un bénéfice après impôt de..... 4.808.284,54 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2009, le bilan au 31 décembre 2009, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date, et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2009, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2009 ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monaco, le 26 février 2010.

Les Commissaires aux Comptes,

Claude PALMERO

Frank MOREL